

Sur cette conclusion, je remerciai S. G. Mgr Salvador y Barrera de son gracieux accueil et je pris congé de lui.

B. SIENNE.

SUS A HERBETTE, LE DENIAISEUR!

Nous publions volontiers l'intéressante lettre de notre compatriote *Lionel Montal* à l'*Univers* et le commentaire de M. de Ranville de *La Libre Parole* du 28 juin, parce que on y trouve la note juste sur les sentiments des Canadiens-Français vis-à-vis de la France et de l'Angleterre.

Nous sommes heureux de vivre sous le drapeau britannique et nous ne voudrions pas, pour tout au monde, passer sous le drapeau tricolore, symbole d'oppression religieuse.

Nous aimons passionnément la France de St Louis, de St Vincent, de la vénérable Jeanne d'Arc, et les bons Français catholiques pratiquants; mais nous abhorrons la France de Clémenceau et de Briand, la France ennemie acharnée de l'Eglise catholique, notre mère.

LE TRICENTENAIRE DE QUEBEC.

La Libre Parole, 8 juin 1908.

..... Un de nos confrères a publié, ces jours derniers, une lettre d'un canadien français, M. Lionel Montal:

En raison de l'intérêt que présente cette communication, nous la reproduisons intégralement:

Monsieur le directeur,

Vous vous intéressez si vivement aux choses du Canada que j'ai cru pouvoir vous adresser les questions qui vont suivre, en vous priant d'y donner une réponse, et par la voix de votre journal, si possible:

1o M. L. Herbette, conseiller d'Etat, que le gouvernement français vient de choisir pour le représentant aux fêtes du troisième centenaire de Québec, est-il le même M. L. Herbette, conseiller d'Etat, qui en 1902, fondait à Montréal une section française de votre maçonnerie *Ligue d'enseignement*? (Voir *Correspondance hebdomadaire* de la Ligue française, numéro 2, 14 décembre 1902, et le *Bulletin trimestriel* de la Ligue française, 22ème année, numéro 204, janvier, février, mars 1903, 12ème page, 3ème colonne.)

2o Le M. L. Herbette, conseiller d'Etat, représentant officiel du gouvernement français aux futures fêtes de Québec, est-il le même M. L. Herbette qui a été signalé au Canada comme ayant déjà, en sa qualité de maire ou de préfet de je ne sais quelle partie de la France, présidé à des crochetages de couvents et à des expulsions de religieuses?

3o Le M. L. Herbette, conseiller d'Etat, représentant officiel du